

Alba[®] AGK Hydro PLUS Rigips[®] Vario Hydro

COLLE PLÂTRE ET SPATULAGE FIN IMPRÉGNÉ

Désignation de la substance ou du mélange et de l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit: Alba[®] AGK Hydro PLUS, Rigips[®] Vario Hydro

Utilisations identifiées pertinentes de la substance et utilisations déconseillées

Utilisation du mélange:

Produit de construction (matériau de spatulage plâtre)

Utilisations identifiées pertinentes:

SU 3 Utilisations industrielles: Utilisation des substances telles quelles ou sous forme de mélange sur les sites industriels

SU 22 Utilisations professionnelles: Secteur public (administration, formation, divertissement, prestations, artisanat)

SU 19 Industrie de la construction

SCÉNARIO 1: MANUFACTURING AND INDUSTRIAL PROCESSING

SCÉNARIO 2: USE AND PRODUCTS IN A NON-INDUSTRIAL SETTING

Fabrication et transformation industrielle

Utilisation et produits dans les secteurs non-industriels

Utilisations déconseillées:

Ce produit durcit en présence d'eau avec un important dégagement de chaleur. Des projections sur des parties du corps peuvent provoquer des brûlures, et dans le pire des cas, des amputations de parties du corps.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur:

(fabricant (X) / importateur (X) / représentant exclusif () / utilisateur en aval () / marchand ())

Rigips SA

Gewerbepark

5506 Mägenwil

Suisse

tél. +41 62 887 44 44

info@rigips.ch

Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Définition du produit: Mélange

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 (CLP/SGH)

Le mélange n'est pas classé comme dangereux selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP].

État 07/2017

Les informations de cette brochure sont basées sur nos connaissances techniques et notre expérience actuelles. Elles sont à prendre comme lignes directrices et ne dispensent pas l'utilisateur de nos produits de les tester en fonction des conditions particulières dans lesquelles il travaille, toutes les influences possibles ne pouvant être prises en compte ici. Les propriétés du produit ou son aptitude à correspondre à un usage précis concret n'ont donc pas de caractère juridique contraignant. Il appartient à l'utilisateur du produit de respecter les dispositions légales et les directives existantes. Nous nous réservons le droit de modifier cette fiche en raison d'éventuels progrès techniques.

Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Le mélange n'est pas classé comme dangereux selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger: Aucun pictogramme de danger

Mot-clé: Aucun mot-clé

Indications de danger: Aucun effet important ou danger critique connu

Autres risques

Aucun risque particulier à signaler. Dans tous les cas, veuillez tenir compte des informations fournies par cette fiche de données de sécurité.

Le mélange ne répond pas aux critères PBT ou vPvB selon l'annexe XIII.

Respecter les indications du paragraphe 16 pour les mélanges et produits fabriqués à base de cette substance.

Composition / informations sur les composants

Caractérisation chimique: Mélange

Sulfate de calcium, matières de charge minérales, et autres mélanges inoffensifs.

Nom du composant	Identificateurs	%	67/548/EWG	Ordonnance (CE) N° 1272/2008 (CLP)	Type
Sulfate de calcium	CE: 231-900-3	70-99	Pas classé	Pas classé	(2)
	CAS: 7778-18-9				
N° rég.	01-2119444918-26-(0066)				

Composants dangereux	Nom du composant	Identificateurs	%	67/548/EWG	Ordonnance (CE) N° 1272/2008 (CLP)	Type
	méthylsiliconate de potassium	CAS 31795-24-1	<1	Xi;R41	Pas classé	(1)
	N° rég.	01-2119900135-53)		Eye dam. 1; H318		

Type: (1) Substance classée comme dangereuse pour la santé ou dangereuse pour l'environnement

(2) Substance avec une valeur limite d'exposition professionnelle

(3) La substance remplit les critères PBT selon l'ordonnance (CE) N° 1907/2006, annexe XIII

(4) La substance remplit les critères vPvB selon l'ordonnance (CE) N° 1907/2006, annexe XIII

Contamination dangereuse Aucune

Indications supplémentaires: Les valeurs limites d'exposition professionnelle sont indiquées au paragraphe 8.

État 07/2017

Les informations de cette brochure sont basées sur nos connaissances techniques et notre expérience actuelles. Elles sont à prendre comme lignes directrices et ne dispensent pas l'utilisateur de nos produits de les tester en fonction des conditions particulières dans lesquelles il travaille, toutes les influences possibles ne pouvant être prises en compte ici. Les propriétés du produit ou son aptitude à correspondre à un usage précis concret n'ont donc pas de caractère juridique contraignant. Il appartient à l'utilisateur du produit de respecter les dispositions légales et les directives existantes. Nous nous réservons le droit de modifier cette fiche en raison d'éventuels progrès techniques.

Mesures de premiers secours

Mesures de premiers secours

Indications générales

Aucun effet nocif en cas d'utilisation adéquate du mélange. Toutefois, s'il faut s'attendre à des répercussions liées à l'utilisation du produit, veuillez observer les recommandations suivantes:

En cas d'inhalation:

En cas d'inhalation de quantités importantes de poussière, veiller à l'apport d'air frais.

En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.

En cas de respiration difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau:

En cas de malaise, laver la peau abondamment avec de l'eau pendant 15 minutes au moins.

Enlever les chaussures et vêtements souillés et les éloigner. Consulter un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser.

Nettoyer les chaussures avant de les réutiliser.

En cas de contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement les yeux pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion (absorption):

Si la personne est consciente, la faire vomir.

Consulter un médecin.

Indications pour le médecin:

Sel neutre bien toléré par la peau. Aucune réaction allergique connue.

Poussière soluble.

Principaux symptômes et effets, aigus ou différés

Aucun symptôme ou effet spécifique connu.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Non pertinent.

Mesures de lutte contre l'incendie

Agents d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant.

Agents d'extinction inappropriés:

Aucun.

Dangers particuliers émanant du mélange

Aucun.

Conseils destinés aux pompiers

Le produit lui-même ne brûle pas. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant. Le contact avec de l'eau entraîne un durcissement du produit.

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Aucun.

État 07/2017

Les informations de cette brochure sont basées sur nos connaissances techniques et notre expérience actuelles. Elles sont à prendre comme lignes directrices et ne dispensent pas l'utilisateur de nos produits de les tester en fonction des conditions particulières dans lesquelles il travaille, toutes les influences possibles ne pouvant être prises en compte ici. Les propriétés du produit ou son aptitude à correspondre à un usage précis concret n'ont donc pas de caractère juridique contraignant. Il appartient à l'utilisateur du produit de respecter les dispositions légales et les directives existantes. Nous nous réservons le droit de modifier cette fiche en raison d'éventuels progrès techniques.

Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseil pour les non-secouristes:

Veiller à assurer une aération suffisante.
Utiliser un équipement de protection individuelle approprié.
Éviter la libération de poussière.
Risque de glissade.

Mesures de protection de l'environnement:

Aucune mesure particulière de protection de l'environnement nécessaire.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Prévention de la propagation

Tous les récipients appropriés pour les solides peuvent être utilisés.

Procédé de nettoyage

Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination.
Mouiller et absorber – ou aspirer – les solides pour éviter la poussière.

Autres informations

Aucune.

Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection:

Aucune mesure de protection particulière en cas d'utilisation adéquate.

Éviter:

La production et la formation de poussière
L'inhalation de poussières / particules
Le contact avec les yeux

Mesures de protection incendie:

Le produit lui-même ne brûle pas.
Aucune mesure particulière de protection incendie nécessaire.

Mesures destinées à empêcher la production de particules en suspension et de poussières:

Si cela s'avère techniquement faisable, utiliser des équipements avec un système d'aspiration local.

Mesures de protection de l'environnement:

Aucune mesure spéciale de protection de l'environnement en cas d'utilisation adéquate.

Recommandations générales en matière d'hygiène industrielle:

Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Les tenues de travail souillées ne devraient pas être portées en dehors de la zone de travail.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage:

Matériaux d'emballage:

Conserver / Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

Conditions de stockage et de conditionnement:

Aucune.

État 07/2017

Les informations de cette brochure sont basées sur nos connaissances techniques et notre expérience actuelles. Elles sont à prendre comme lignes directrices et ne dispensent pas l'utilisateur de nos produits de les tester en fonction des conditions particulières dans lesquelles il travaille, toutes les influences possibles ne pouvant être prises en compte ici. Les propriétés du produit ou son aptitude à correspondre à un usage précis concret n'ont donc pas de caractère juridique contraignant. Il appartient à l'utilisateur du produit de respecter les dispositions légales et les directives existantes. Nous nous réservons le droit de modifier cette fiche en raison d'éventuels progrès techniques.

Incompatibilités de stockage:

Classe de stockage: Solides non combustibles.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Stockage conformément au BREF «Emissions from Storage»

<http://eippcb.jrc.es/reference/>

Utilisations finales spécifiques:

Scénarios d'exposition à la substance sulfate de calcium disponibles sur demande. Adresser les demandes à: info@gips.de

Scénarios d'exposition pour les conditions défavorables en annexe I de la présente fiche de données de sécurité

Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

Paramètres de contrôle

- Composants présentant des valeurs limites à surveiller par poste de travail:

CAS: 7778-18-9 sulfate de calcium (50-100 %)

Valeur limite- 8h en moyenne

TRGS 900: 6 mg/m³ A

DFG: 4 mg/m³ I

DFG: 1,5 mg/m³ A

Poussière, fraction inhalable

Valeur limite- 8h en moyenne

TRGS 900: 10 mg/m³ I

DFG: 4 mg/m³ I

Poussière, fraction alvéolaire

Valeur limite- 8h en moyenne

TRGS 900: 1,25 mg/m³ A

DFG: 0,3 mg/m³ A

Remarque

A = fraction alvéolaire, I = fraction inhalable

Valeurs PNEC:

Sulfate de calcium:

PNEC stations d'épuration: 100 mg/l

Contrôle de l'exposition

Il faudrait éviter la libération de poussière. En outre, il est recommandé d'utiliser un équipement de protection approprié. Une protection oculaire (par ex. lunettes de protection ou visière) est nécessaire, à moins que tout contact avec les yeux puisse être exclu en raison de la nature et du type d'utilisation (par ex. installations étanchéifiées). Si nécessaire, porter un équipement de protection du visage, des vêtements de protection et des chaussures de sécurité.

Contrôles techniques appropriés

En cas de libération de poussière ou de vapeurs lors du travail, il est possible d'utiliser des dispositifs permettant de réduire la poussière, des systèmes fermés ou des systèmes d'aspiration locale, ou alors une ventilation locale.

Équipements de protection individuelle:

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Protection respiratoire: En cas d'émission de poussière, porter un masque de protection respiratoire avec filtre FFP1.

Protection des mains: Utiliser des gants de protection en cas de contact prolongé ou répété.

Matériau constitutif du gant

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

État 07/2017

Les informations de cette brochure sont basées sur nos connaissances techniques et notre expérience actuelles. Elles sont à prendre comme lignes directrices et ne dispensent pas l'utilisateur de nos produits de les tester en fonction des conditions particulières dans lesquelles il travaille, toutes les influences possibles ne pouvant être prises en compte ici. Les propriétés du produit ou son aptitude à correspondre à un usage précis concret n'ont donc pas de caractère juridique contraignant. Il appartient à l'utilisateur du produit de respecter les dispositions légales et les directives existantes. Nous nous réservons le droit de modifier cette fiche en raison d'éventuels progrès techniques.

Délai de rupture du matériau constitutif du gant

Consulter le fabricant des gants de protection pour connaître la durée exacte de résistance à la rupture et respecter cette indication.

Protection oculaire: En cas de risque d'éclaboussures, porter des lunettes de protection avec protection latérale.

Protection corporelle: Vêtements de travail de protection

Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État d'agrégation: Solide. Poudre cristalline / granulat.

Couleur: Couleur variable - blanc, beige, jaune pâle, gris ou rougeâtre.

Odeur: légère odeur typique du produit

Valeur pH (à 20°C): Dans l'état de livraison: non pertinente
En solution aqueuse: env. 7

Point de fusion/Point de congélation: 1450°C

Point d'ébullition initial et plage d'ébullition: Non pertinent

Point d'éclair : Non pertinent

Inflammabilité (état solide, gazeux): Ne brûle pas

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité: Non pertinent

Pression de vapeur: Non pertinent

Densité relative (g/cm³): 2,24 - 2,96 g/cm³

Densité apparente (kg/m³): 600 – 1200 kg/m³

Solubilité dans l'eau (20°C en g/l): env. 2 g/l

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Po/e): Le produit / La substance est inorganique.

Température d'auto-allumage: Non pertinent

Température de décomposition (°C):

en CaSO ₄ x ½ H ₂ O et H ₂ O	env. 140°C	(env. 413 K)
en CaSO ₄ et H ₂ O	env. 700°C	(env. 973 K)
en CaO et SO ₃	env. 1000°C	(env. 1273 K)

Viscosité: Non pertinent

Propriétés explosives: Non explosif

Propriétés oxydantes: Non oxydant

Autres informations: Aucune

Stabilité et réactivité

Réactivité

Matières à éviter: aucune connue.

Stabilité chimique

Dans les conditions normales, prévues et habituelles de manipulation et de stockage, la substance est stable en termes de température et de pression.

Possibilité de réactions dangereuses

Le mélange avec des solutions aqueuses de carbonate de sodium provoque la formation de dioxyde de carbone.

Conditions à éviter

La contamination avec des bactéries réductrices du soufre et de l'eau dans des conditions anaérobies.

Matières incompatibles

Aucune substance incompatible connue.

État 07/2017

Les informations de cette brochure sont basées sur nos connaissances techniques et notre expérience actuelles. Elles sont à prendre comme lignes directrices et ne dispensent pas l'utilisateur de nos produits de les tester en fonction des conditions particulières dans lesquelles il travaille, toutes les influences possibles ne pouvant être prises en compte ici. Les propriétés du produit ou son aptitude à correspondre à un usage précis concret n'ont donc pas de caractère juridique contraignant. Il appartient à l'utilisateur du produit de respecter les dispositions légales et les directives existantes. Nous nous réservons le droit de modifier cette fiche en raison d'éventuels progrès techniques.

Produits de décomposition dangereux

La décomposition commence au-dessus de: 1450°C

Décomposition avec formation de: trioxyde de soufre et oxyde de calcium

Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Informations relatives au mélange

Aucune information relative au mélange lui-même n'est disponible. Le produit n'est pas classé selon la législation européenne en vigueur.

Toxicité aiguë	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucune information relative au mélange lui-même n'est disponible.
Effet irritant / caustique sur la peau	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Remarque: Le contact fréquent ou prolongé, ou encore renforcé par une action mécanique, pourrait provoquer une irritation de la peau.
Contact avec les yeux	Compte tenu des résultats expérimentaux actuellement disponibles (in vivo, lapin), le dihydroxyde de calcium contenu dans le mélange doit être classé parmi les substances sévèrement irritantes pour les yeux (H318 - Provoque des lésions oculaires graves; R41, Risque de lésions oculaires graves). (Calcul au moyen des concentrations dans le mélange.)
Sensibilisation des voies respiratoires / de la peau	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Le mélange n'est pas un sensibilisant cutané ni un sensibilisant pour les voies respiratoires.
Ingestion (absorption)	Aucun effet important ou danger critique connu
Mutagénicité sur les cellules germinales	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. D'après l'évaluation des données concernant le sulfate de calcium et le dihydroxyde de calcium, le mélange n'est pas mutagène.
Cancérogénicité	Aucun effet important ou danger critique connu
Toxicité pour la reproduction	Aucun effet important ou danger critique connu
Toxicité spécifique pour certains organes cibles pour une exposition unique	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. (Calcul au moyen des concentrations dans le mélange.)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles en cas d'expositions répétées	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger en cas d'aspiration	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations concernant les voies probables d'exposition à la substance: Inhalation de poussière.

Symptômes liés aux propriétés physiques, chimiques et toxicologiques de la substance: Aucun symptôme ou effet spécifique connu.

Effets différés et immédiats et effets chroniques induits par une exposition à court et à long termes: Aucun symptôme ou effet spécifique connu.

Interactions: Aucune connue

État 07/2017

Les informations de cette brochure sont basées sur nos connaissances techniques et notre expérience actuelles. Elles sont à prendre comme lignes directrices et ne dispensent pas l'utilisateur de nos produits de les tester en fonction des conditions particulières dans lesquelles il travaille, toutes les influences possibles ne pouvant être prises en compte ici. Les propriétés du produit ou son aptitude à correspondre à un usage précis concret n'ont donc pas de caractère juridique contraignant. Il appartient à l'utilisateur du produit de respecter les dispositions légales et les directives existantes. Nous nous réservons le droit de modifier cette fiche en raison d'éventuels progrès techniques.

Données environnementales

Toxicité

Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

Autres indications écologiques:

Indications générales :

Classe de danger pour l'eau 1: représente un faible danger pour l'eau.

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, couler dans les eaux, dans une nappe phréatique ou dans les eaux d'égout.

Persistance et dégradabilité

Dégradation abiotique, dégradation physique et photochimique:

En présence d'eau, le produit est rapidement hydrolysé en:

ions calcium et sulfate

Les différents éléments sont difficiles à éliminer des eaux.

Pas d'élimination photochimique.

Biodégradation:

Les méthodes pour la détermination de la biodégradabilité ne sont pas applicables aux substances inorganiques.

Produit inorganique, ne peut pas être éliminé des eaux par des procédures de nettoyage biologiques.

Potentiel de bioaccumulation

En raison du coefficient de partage n-octanol/eau, il n'y a pas lieu de s'attendre à un risque d'accumulation dans les organismes

Aucune indication concernant un potentiel de bioaccumulation.

Les données environnementales ont été mesurées sur le produit hydrolysé.

Sur la base de l'expérience acquise, ce produit est inerte et n'est pas biodégradable.

Mobilité dans le sol

Solide soluble dans l'eau.

Composant naturel des sols.

En cas de pénétration dans le sol, le produit est mobile et peut polluer les nappes phréatiques.

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

· **PBT:** Pas applicable.

· **vPvB:** Pas applicable.

Autres effets néfastes:

Aucun effet important ou danger critique connu

Considérations relatives à l'élimination

Méthode de traitement des déchets

Produit:

Élimination conformément aux directives de la CE 75/442/EWG et 91/689/EWG, sur les déchets et les déchets dangereux, dans leurs versions les plus récentes.

Code de déchet selon le décret sur le répertoire des déchets (AVV):

10 12 déchets provenant de la fabrication des produits en céramique, briques, carrelage et matériaux de construction

10 12 06 moules déclassés

10 13 déchets provenant de la fabrication de ciment, chaux et plâtre et d'articles et produits dérivés

10 13 01 déchets de préparation avant cuisson

10 13 06 fines et poussières (sauf rubriques 10 13 12 et 10 13 13)

17 08 matériaux de construction à base de gypse

17 08 02 matériaux de construction à base de gypse autres que ceux visés à la rubrique 17 08 01

L'attribution des numéros de code de déchet/La désignation des déchets doit être exécutée spécifiquement et en fonction de chaque processus conformément à l'AVV.

État 07/2017

Les informations de cette brochure sont basées sur nos connaissances techniques et notre expérience actuelles. Elles sont à prendre comme lignes directrices et ne dispensent pas l'utilisateur de nos produits de les tester en fonction des conditions particulières dans lesquelles il travaille, toutes les influences possibles ne pouvant être prises en compte ici. Les propriétés du produit ou son aptitude à correspondre à un usage précis concret n'ont donc pas de caractère juridique contraignant. Il appartient à l'utilisateur du produit de respecter les dispositions légales et les directives existantes. Nous nous réservons le droit de modifier cette fiche en raison d'éventuels progrès techniques.

Jusqu'à leur récupération, les déchets doivent être conservés à l'écart des autres types de déchets.

Emballage:

Les emballages non contaminés et entièrement vidés peuvent être amenés au recyclage.

Autres indications:

Produit:

Le produit peut être réutilisé de façon illimitée, à condition qu'il ne soit pas souillé.

Déchets:

Récupération/Recyclage dans les installations disposant d'une autorisation pour traiter les codes de déchet cités ci-dessus.
Élimination des déchets dans des décharges pour déchets non inertes conformément à la décision 2003/33/CE.

Informations relatives au transport

Ne représente pas un produit dangereux au sens de ces prescriptions de transport.

N° ONU: Aucun.

Désignation d'expédition ONU correcte: Non pertinent.

Classe(s) de danger pour le transport: Non pertinent.

Groupe d'emballage: Non pertinent.

Dangers environnementaux: Aucun.

Précautions particulières pour l'utilisateur: Aucune.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au code IBC: Non pertinent.

Législation en vigueur

**Réglementation sur la sécurité, la santé et l'environnement/
Législation spécifique à la substance ou au mélange**

Réglementations européennes

Le mélange n'est pas classé comme dangereux selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Directives nationales

Classe de danger pour l'eau:
faible risque pour les eaux (WGK 1).

TRGS 559 Poussière minérale

TRGS 900 Valeurs limites d'exposition professionnelle (sulfate de calcium, valeur limite générale pour les poussières)

Évaluation de la sécurité chimique:

L'évaluation de la sécurité chimique du sulfate de calcium a été prise en considération lors de la rédaction de la présente fiche de données.

Autres informations

Documentation des modifications:

Remplace la précédente version du 08.01.2009.

Adaptation du format / des contenus au règlement (UE) 2015/830

Abréviations et acronymes

A (après des indications de concentration): fraction alvéolaire

AVV: «Abfallverzeichnisverordnung», le décret sur le répertoire des déchets

CLP: classification, étiquetage et emballage

DNEL: Derived No-Effect Level (valeur calculée pour la toxicité humaine)

I (après des indications de concentration): fraction inhalable

État 07/2017

Les informations de cette brochure sont basées sur nos connaissances techniques et notre expérience actuelles. Elles sont à prendre comme lignes directrices et ne dispensent pas l'utilisateur de nos produits de les tester en fonction des conditions particulières dans lesquelles il travaille, toutes les influences possibles ne pouvant être prises en compte ici. Les propriétés du produit ou son aptitude à correspondre à un usage précis concret n'ont donc pas de caractère juridique contraignant. Il appartient à l'utilisateur du produit de respecter les dispositions légales et les directives existantes. Nous nous réservons le droit de modifier cette fiche en raison d'éventuels progrès techniques.

FFDU: fabrication, formulation, distribution et utilisation
(uniquement pour un code de déchet choisi en conséquence)
Code IBC: International Code for the Construction and Equipment of Ships carrying
Dangerous Chemicals in Bulk (code IBC)
LC: concentration létale
LD: dose létale
NOAEL: No Observed Adverse Effect Level (limite toxicologique)
PBT: substance persistante, bioaccumulable, toxique
PNEC: Predicted No-Effect concentration (valeur calculée pour l'écotoxicité)
STOT: Toxicité spécifique pour certains organes cibles
TRGS: «Technische Regel für Gefahrstoffe», Prescriptions techniques pour les substances dangereuses
ONU: Nations Unies
vPvB: substance très persistante et très bioaccumulable

Indications supplémentaires:

Explication des données concernant la classification SGH:

Eye dam. 1; H318

Lésions oculaires graves/irritation oculaire catégorie 1; Provoque des lésions oculaires graves

Références bibliographiques et sources des données

Dossier d'enregistrement

<http://echa.europa.eu/de/information-on-chemicals/registered-substances>

Inventaire de classification et d'étiquetage

<http://echa.europa.eu/information-on-chemicals/cl-inventory-database>

Formulations importantes des indications de risque et/ou instructions de sécurité

Aucune.

Conseils relatifs à la formation

Conseils relatifs à la formation pour la santé et la sécurité sur www.eurogypsum.org

- Manual handling of loads - (manipulation de charges)

Autres informations:

Les indications fournies par la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances au moment de l'impression. Ces informations sont données à titre indicatif pour une manipulation sûre du produit faisant l'objet de cette fiche de données de sécurité dans le cadre de son stockage, de sa mise en œuvre, de son transport et de son élimination. Les indications ne sont pas valables pour d'autres produits. Si le produit faisant l'objet de cette fiche de données de sécurité est mélangé, amalgamé ou travaillé avec d'autres matériaux, ou s'il subit un traitement, les indications fournies par la présente fiche de données de sécurité ne sont pas valables pour le nouveau matériau ainsi obtenu, sauf dans les cas expressément spécifiés ici.

État 07/2017

Les informations de cette brochure sont basées sur nos connaissances techniques et notre expérience actuelles. Elles sont à prendre comme lignes directrices et ne dispensent pas l'utilisateur de nos produits de les tester en fonction des conditions particulières dans lesquelles il travaille, toutes les influences possibles ne pouvant être prises en compte ici. Les propriétés du produit ou son aptitude à correspondre à un usage précis concret n'ont donc pas de caractère juridique contraignant. Il appartient à l'utilisateur du produit de respecter les dispositions légales et les directives existantes. Nous nous réservons le droit de modifier cette fiche en raison d'éventuels progrès techniques.